



LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



BAIE DE SOMME 3 VALLÉES



Comité technique élargi – 27.04.2022

Ordre du jour

I. Diagnostic

II. Etat initial de l'environnement

III. Scénarios

IV. Consommation foncière

V. Les prochaines étapes



Diagnostic

1

Tourisme

Diagnostic Citadia - méthodologie

Tourisme

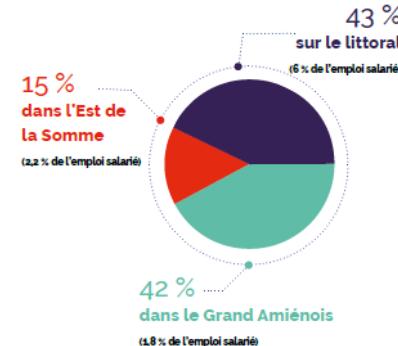
- >> Mise à jour des données de la **fréquentation et du nombre d'emplois touristiques** à partir des études réalisées sur le territoire
- >> Identification des actions menées à échelle du territoire **pour le développement touristique**
- >> Analyse comparative pour cerner les **différences de tendances** entre celles identifiées dans le diagnostic de 2018 et de 2022
- >> Croisement des enjeux avec ceux soulevés par les **projets de territoire et le contrat de rayonnement touristique**
- >> **Modification des enjeux** en conséquence

Principaux constats

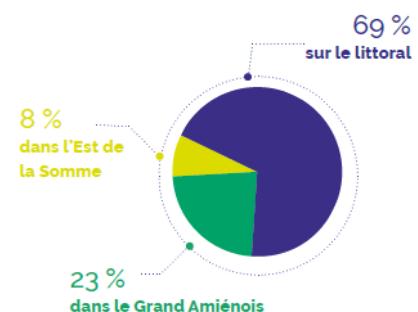
- **Contrat de rayonnement touristique 2019-2021** : un document sur lequel s'appuyer pour le SCOT
- Une richesse exceptionnelle en matière **de diversité paysagère et patrimoniale**
- **Une façade littorale très valorisée** et une destination touristique de choix
- **Une façade littorale de plus en plus prisée en haute saison**, et un arrière-pays est encore relativement méconnu malgré son potentiel

Les emplois touristiques dans la Somme en 2018 :

5 580 emplois directs (3 % de l'emploi salarié de la Somme) :



Entre 350 et 400 millions de dépenses touristiques :



Source : Département de la Somme



*Fréquentation des principaux sites touristiques
Somme Tourisme 2019*

Principaux enjeux

Opportunités :

- Une **volonté politique commune** pour la valorisation de la Baie de Somme depuis les années 80
- **Les labels** Grand Site de France, PNR et PAH : un levier pour développer un tourisme respectueux des grands sites
- Un potentiel touristique riche pouvant être **davantage valorisé auprès des habitants**
- Un potentiel de **nouveaux profils de touristes** à capter

Menaces :

- Une **forte fréquentation saisonnière** induisant une **pression** sur le patrimoine naturel, et sur l'offre en hébergement touristique
- **Une gouvernance** du développement touristique **à accompagner/renforcer**
- Un **déficit de visibilité** des services et activités touristiques et une offre d'hébergements marchands à conforter dans les terres intérieures

2

Agriculture

Diagnostic Citadia - méthodologie

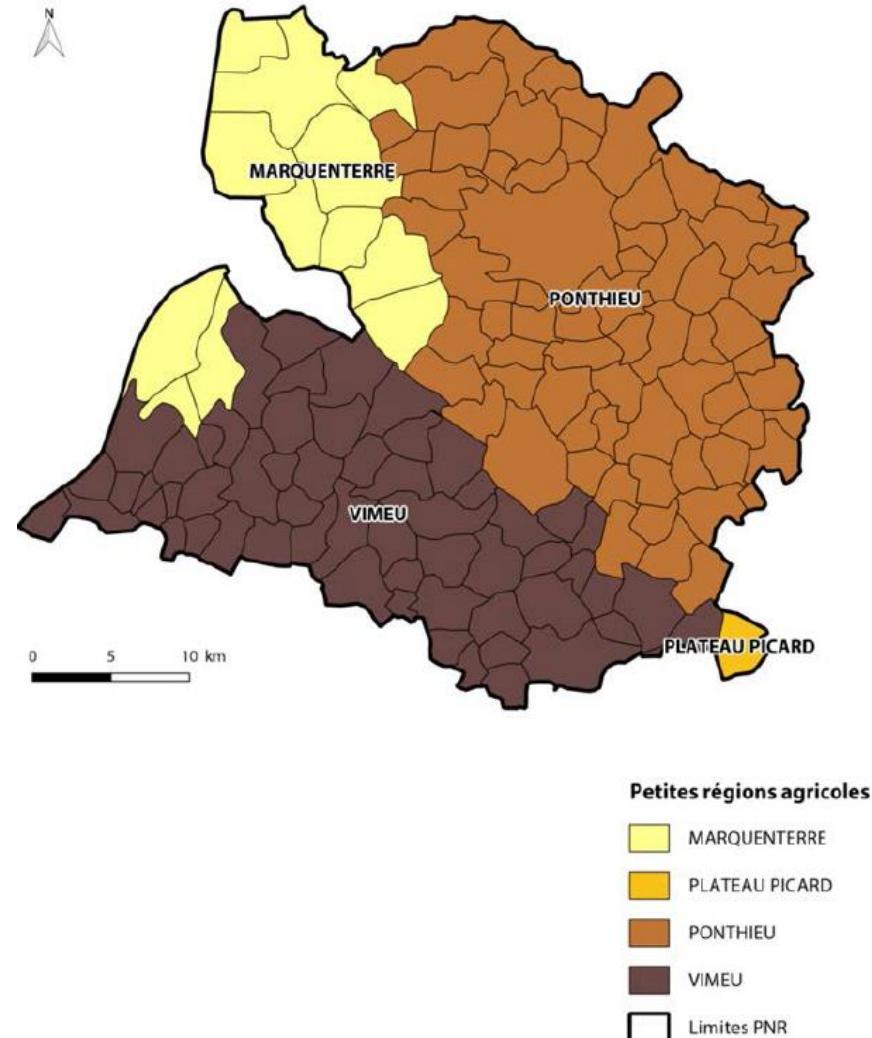
Agriculture

- >> **Mise à jour des données de la RGA 2020** : obtention des données départementales (données intercommunales pas encore disponibles) pour identifier les tendances à échelle de la Somme
- >> Mise à jour de la carte de l'**orientation technique des communes du territoire** (VizAgreste – 2020)
- >> Analyse comparative pour cerner les **différences de tendances** entre celles identifiées dans le diagnostic de 2018 et de 2022
- >> Croisement des enjeux avec ceux soulevés par les **projets de territoire**
- >> **Modification des enjeux en conséquence**

Agriculture, élevage et pêche: des composantes essentielles du territoire

Une agriculture plutôt diversifiée, avec des régions agricoles différencierées

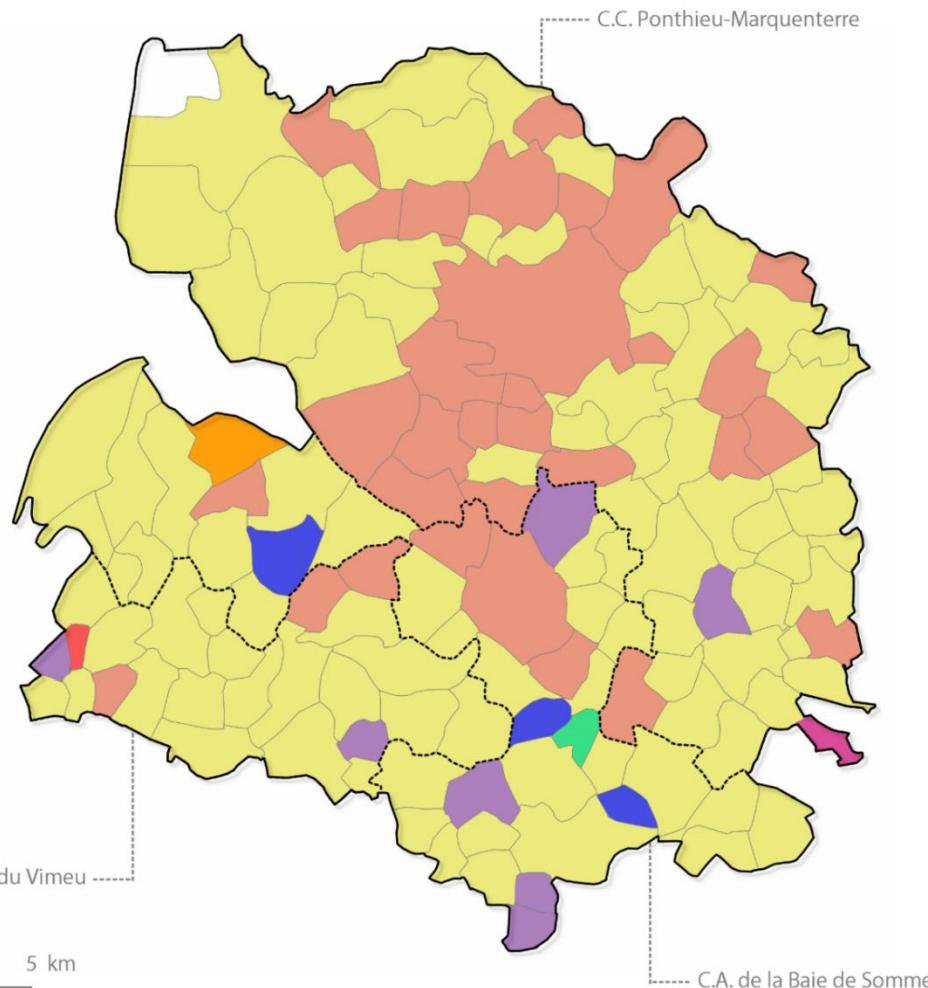
- **Le Vimeu** : une zone de polyculture-élevage
- **Le Ponthieu** : une région support d'activités forestières, céralières et de cultures légumières
- Franges occidentales : **pêche, conchyliculture et élevage extensif** sur la plaine maritime
- Culture du lin
- Des signes de qualité témoignant d'un **terroir riche**



Orientation technico-économique

Orientation technico-économique par commune en 2010

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées



- Limites du SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées
- Limites d'EPCI
- Limites de communes

Orientation technico-économique en 2010

- Autres herbivores
- Bovins lait
- Bovins mixte
- Céréales et oléoprotéagineux (COP)
- Cultures générales (autres grandes cultures)
- Ovins et caprins
- Polyculture et polyélevage
- Volailles

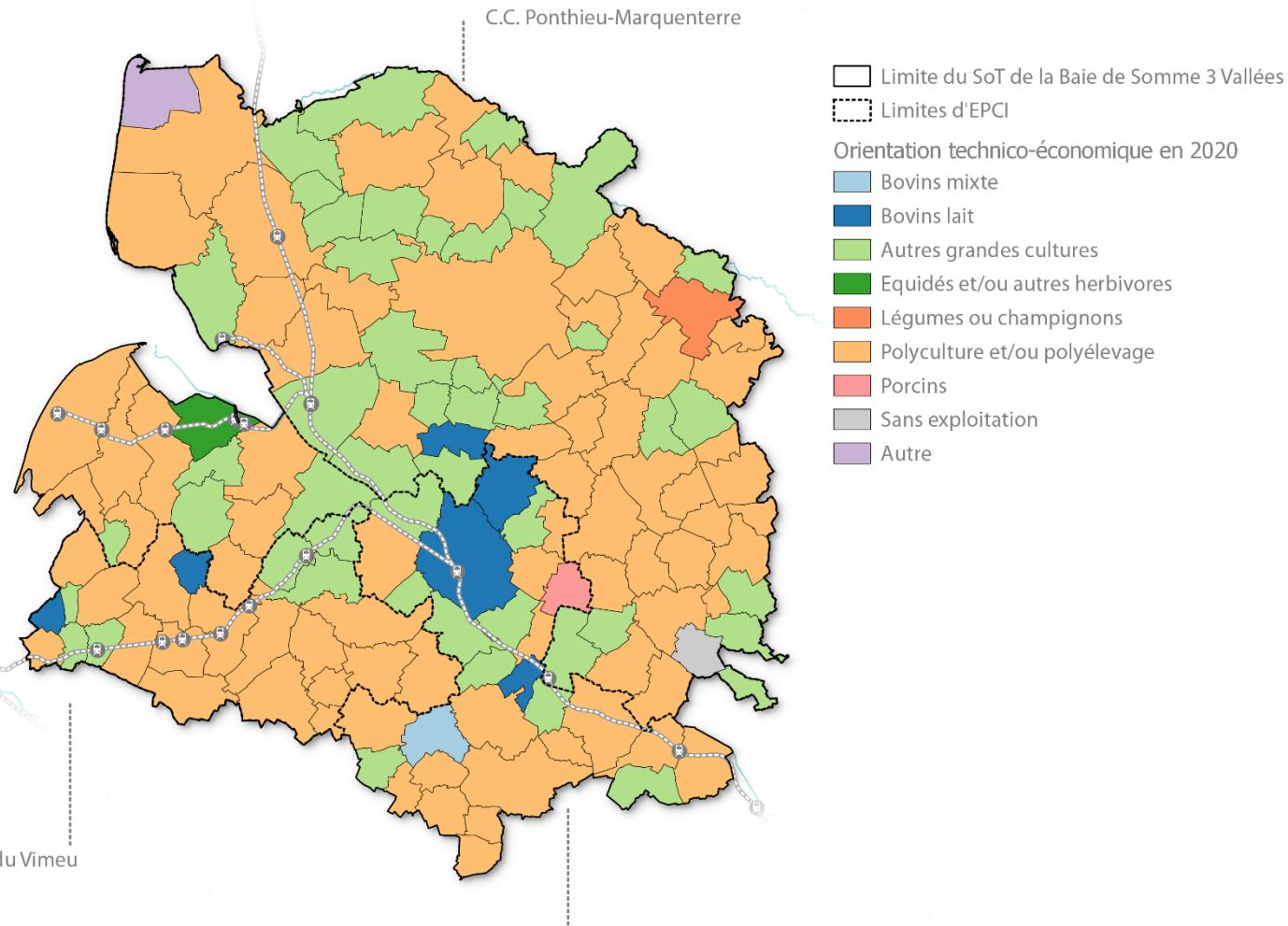
Réalisation : CITADIA - Avril 2017
Sources : GEOFLA2015 - INSEE 2013



Orientation technico-économique

Orientation technico-économique 2020

SCoT Baie de Somme 3 Vallées



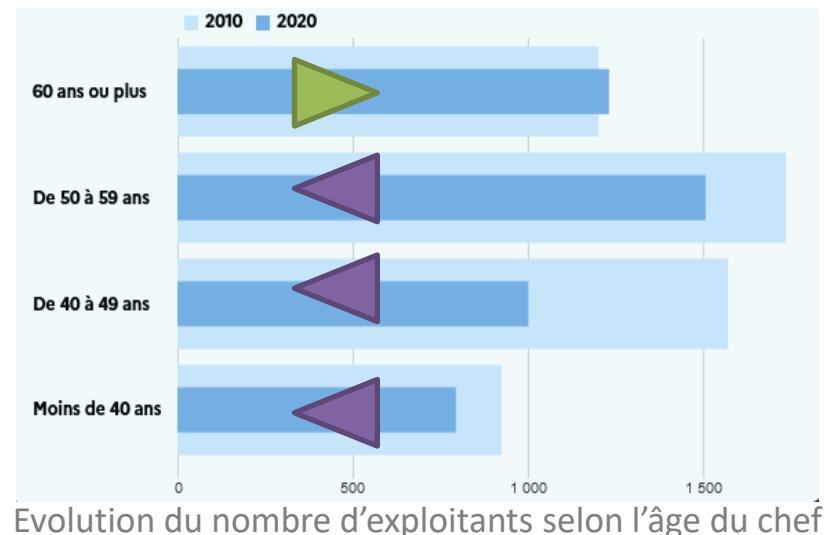
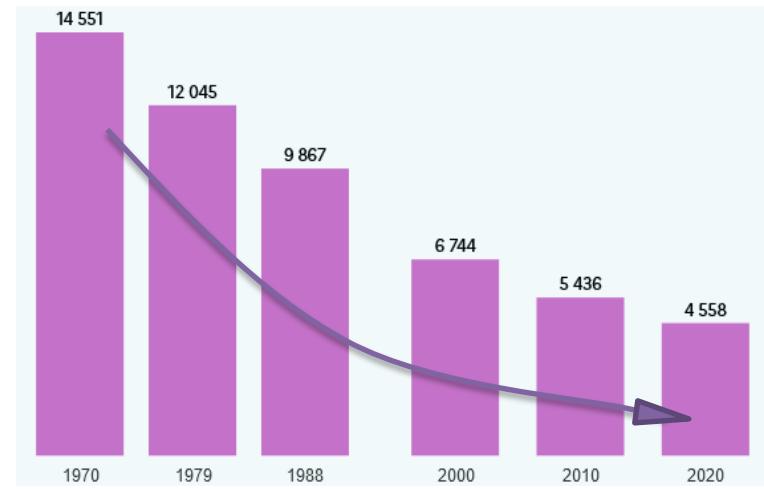
Réalisation : CITADIA - Mars 2022
Sources : Admin Express 2020 - IGN BD TOPO 2020

CITADIA

Tendances départementales

Principaux constats :

- Diminution du **nombre d'exploitations**
- Diminution de la part de la **Surface Agricole Utile (SAU)** dans la superficie totale
- **L'âge moyen** des exploitants de plus en plus élevé
- Hausse de la **SAU moyenne**
- Hausse de la **Production Brute Standard (PBS)** moyenne et totale



Principaux enjeux

Opportunités :

- En 2021, labellisation « Projet Alimentaire Territorial »
- La mise en valeur des produits du terroir et des circuits courts
- Un fort potentiel du secteur primaire, avec des activités agricoles relativement diversifiées

Menaces :

- La poursuite à échelle nationale de la mutation et de la fragilisation du secteur
- Un secteur très exposé au réchauffement climatique
- Un secteur agricole ayant principalement recours aux pratiques conventionnelles
- Des activités tournées vers l'économie productive

3

Mobilités

Diagnostic Citadia - méthodologie



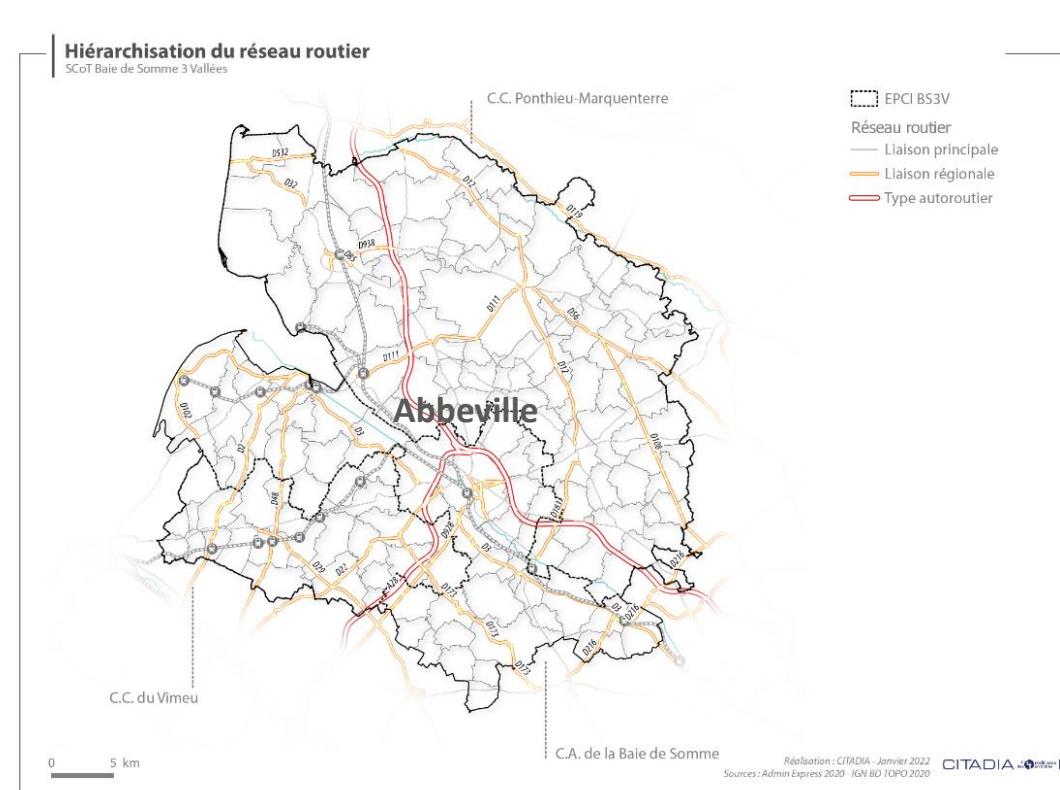
Mobilités

- >> Reprise du diagnostic relatif aux **infrastructures de mobilités et mise à jour de certaines données** : modification de la partie sur l'armature ferroviaire (plusieurs gares fermées sur le territoire)
- >> Mise à jour des **données des flux domicile-travail**
- >> Mise à jour des **cartes**
- >> Analyse comparative pour cerner les **différences de tendances** entre celles identifiées dans le diagnostic de 2018 et de 2022
- >> Croisement des enjeux avec ceux soulevés par les **projets de territoire**
- >> **Modification des enjeux** en conséquence

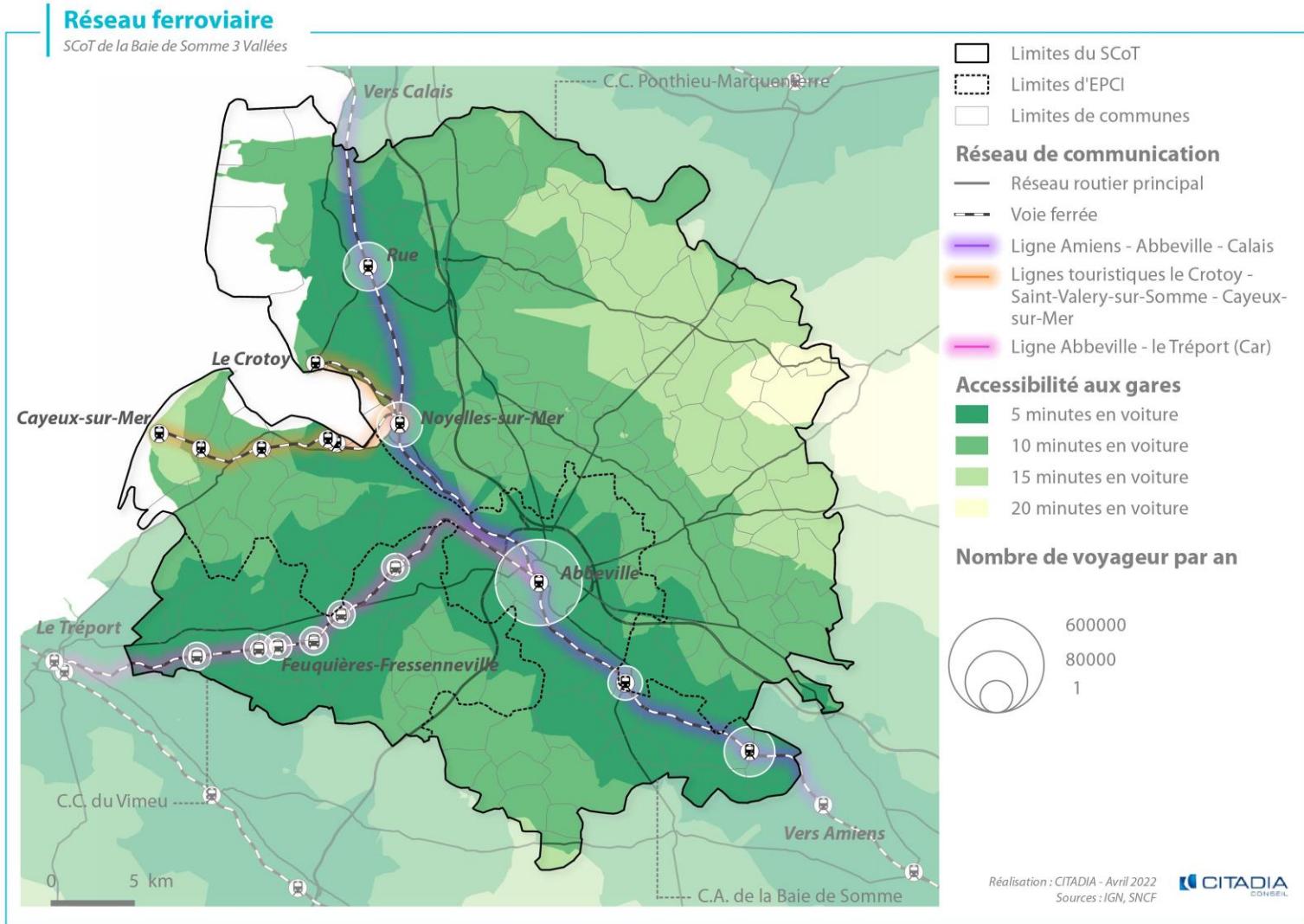
Un bon équipement en infrastructures de transport

Un réseau structuré favorable à la multimodalité

- **5 gares et 2 haltes SNCF**
- **Une offre de transports en commun étoffée** : Trans'80, lignes scolaires, TAD, lignes urbaines, service EVASION
- **Une offre récréative de déplacement** : expérimentation Baie mobile, les lignes du Chemin de fer de la Baie de Somme
- **Un réseau routier dense**



Un bon équipement en infrastructures de transport

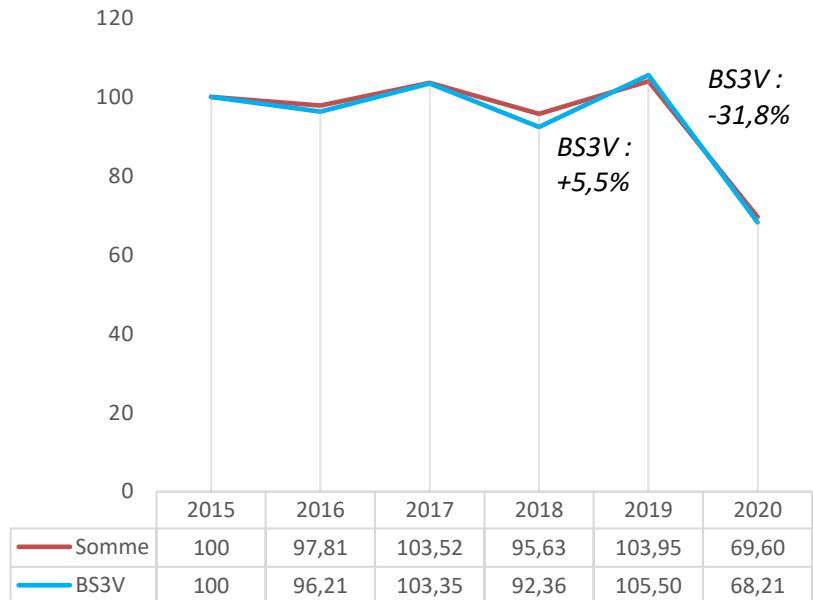


Un bon équipement en infrastructures de transport

Mutations de l'usage des lignes ferroviaires

- Suspension de la ligne Abbeville-Le Tréport 2018-2025** : une moindre irrigation du territoire du Vimeu (desserte désormais assurée via car Trans'80)
- Une forte chute de la fréquentation du nombre de voyageurs en 2020 avec la crise covid**, précédée d'une période de hausse (tendance nationale)

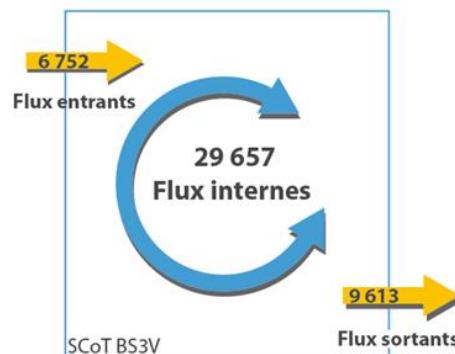
Evolution du nombre de voyageurs par an en gares (base 100)
Source : Opendata SNCF



Flux domicile-travail

Le territoire est concerné par près de 46 000 flux domicile-travail quotidiens

- ... dont une majorité au sein du territoire
- **Davantage de flux entrants** et une diminution de flux sortants comparé à l'ancien diagnostic
- **Abbeville**, premier pôle d'emploi du territoire
- Une forte polarisation de la **CA d'Amiens métropole**



Flux entrants :

7 430



Flux internes :

29 143

Flux sortants :

9 258

Analyse des flux domicile-travail issue de l'ancien diagnostic

Flux domicile-école

Près de 21 000 élèves (scolarisés et étudiants) habitent sur le territoire

- ... dont **18 000** qui y étudient
- **22%** d'entre eux se rendent quotidiennement à **Abbeville**
- **14%** des élèves **quittent le territoire** pour se rendre sur leur lieu d'études
- **66%** des élèves diplômés d'un **baccalauréat** se rendent **hors du territoire** pour y étudier, dont 35% sur Amiens.

Flux entrants :

2 268



Territoire du SCoT de
Baie de Somme 3 Vallées

Flux internes :

18 008



Flux sortants :

2 991

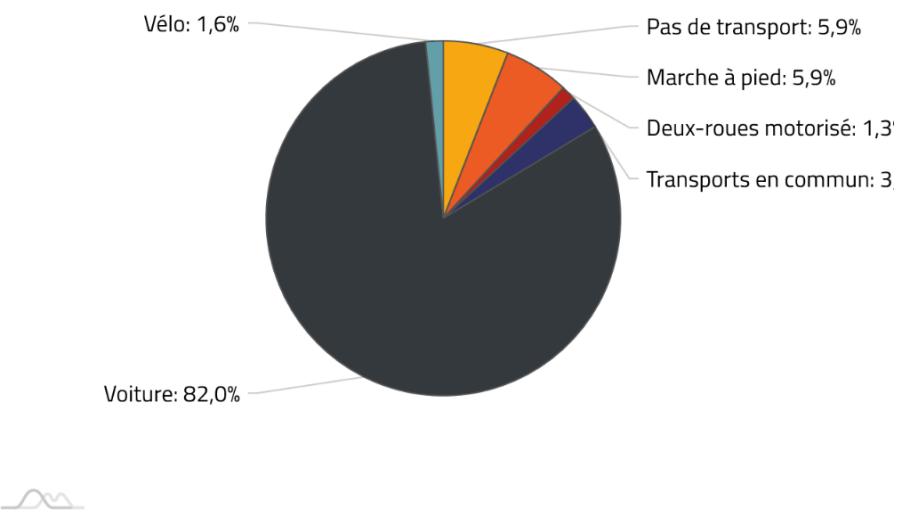
Usages

Une mobilité essentiellement tournée vers l'utilisation de la voiture individuelle

- Des pratiques encore **peu durables**
- Mais une **volonté d'encourager** les modes de transport alternatifs...
- ... **l'électromobilité** : 186 bornes de recharge électrique progressivement déployées à échelle du département
...
- ... et les **modes actifs** facilités par la topographie du territoire et par une armature de véloroutes et de voies vertes en site propre

Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2018

Pas de transport	5,9%
Deux-roues motorisé	1,3%
Voiture	82,0%
Marche à pied	5,9%
Transports en commun	3,2%
Vélo	1,6%



Principaux enjeux

Opportunités :

- Une offre de transports attractive vers **les pôles économiques/scolaires principaux à maintenir**
- Le renforcement du maillage de liaisons douces et des services **pour les déplacements à vélos**
- Un développement de **l'installation de bornes électriques**
- **Le TAD** : un levier pour faciliter la mobilité des personnes captives
- Une volonté commune **de favoriser le report modal** depuis la voiture vers des mobilités plus durables

Menaces :

- **L'augmentation des flux domicile-travail en direction du territoire**, à accompagner vers une mobilité plus durable
- Plusieurs freins aux **reports modaux**, incitant l'utilisation de la voiture :
 - Des arrêts de transports en commun fréquents
 - Un réseau de déplacements doux encore sujet à des enjeux de **sécurisation**
 - Un mode de transport encore très **plébiscité** par la population, à mettre en lien avec le profil rural du territoire
 - Une **offre ferroviaire plus limitée**, avec la fermeture de la ligne SNCF Abbeville-Le Tréport : sa régénération demeure un prérequis pour le projet de territoire

4

Equipements

Diagnostic Citadia - méthodologie



Equipements

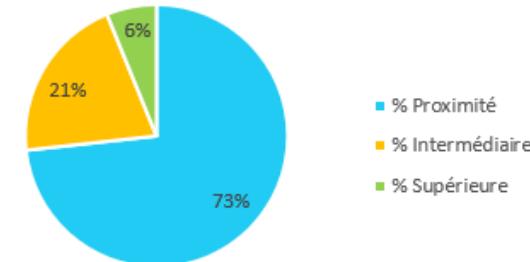
- >> Mise à jour des données **de la BPE 2020 (INSEE)** : calcul du taux de couverture, de la répartition du nombre d'équipements par gammes (analyse sectorielle).
- >> Mise à jour des données relatives à l'offre en matière d'**enseignement et de santé, et au déploiement numérique** sur le territoire
- >> Mise à jour des **cartes**
- >> Analyse comparative pour cerner les **différences de tendances** entre celles identifiées dans le diagnostic de 2018 et de 2022
- >> Croisement des enjeux avec ceux soulevés par les **projets de territoire**
- >> **Modification des enjeux en conséquence**

Principaux chiffres

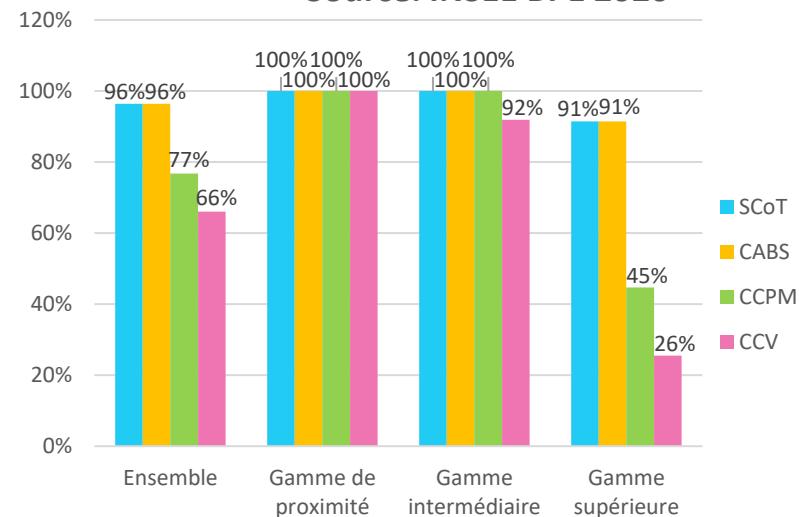
Plus de 3 800 équipements sur le territoire

- Un taux de couverture plutôt élevé
- Une répartition des équipements qui se concentre principalement sur la commune d'Abbeville et les 6 pôles secondaires
- Aucune commune n'est dépourvue d'équipements
- 40 communes comptent une offre relativement faible

Répartition des équipements par gamme
Source : BPE 2020



Taux de couverture par gamme
Source: INSEE BPE 2020



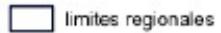
Principaux chiffres

Un maillage inégal en matière d'équipements de proximité

Nombre d'équipement de proximité pour 100 habitants



Région



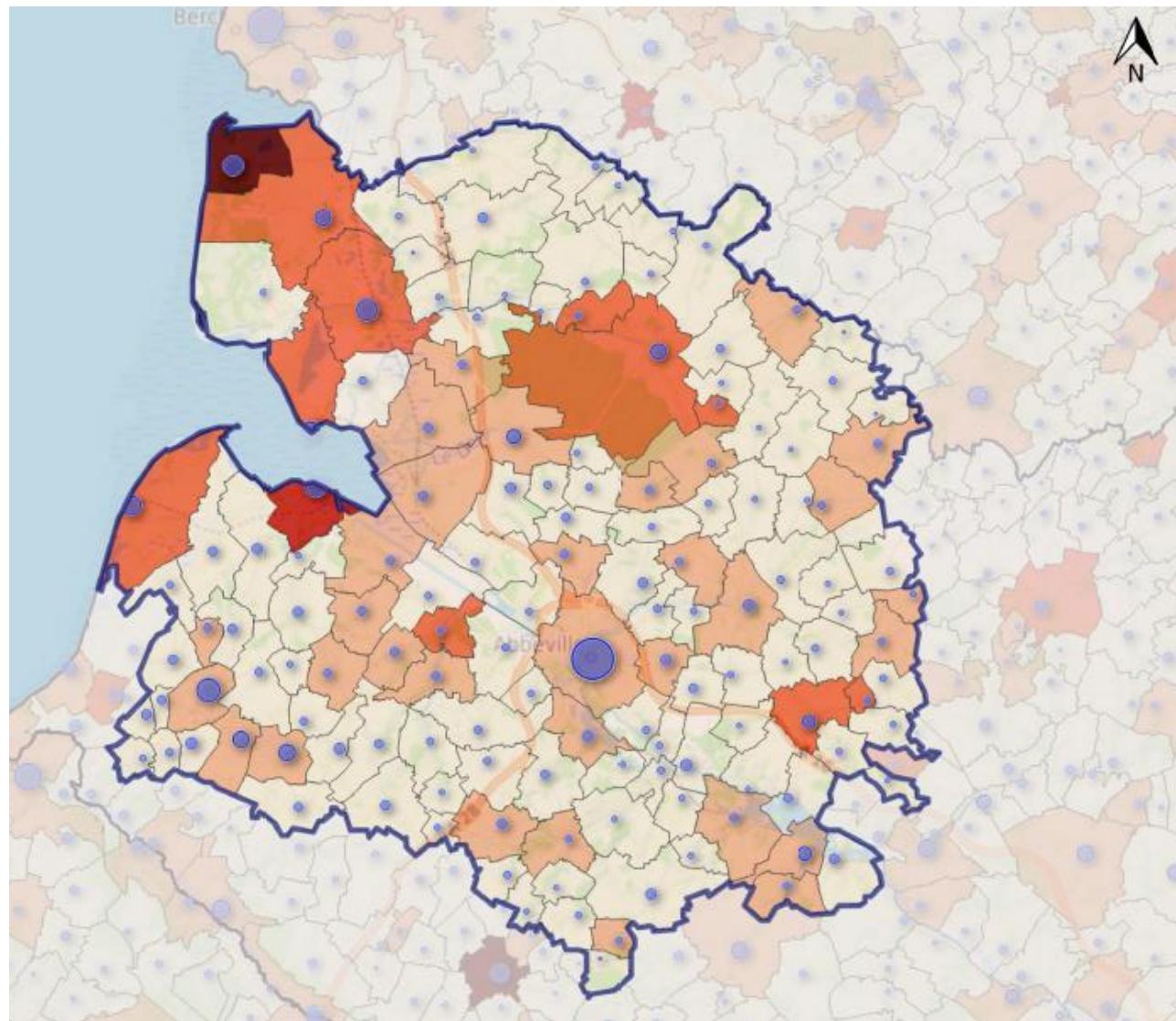
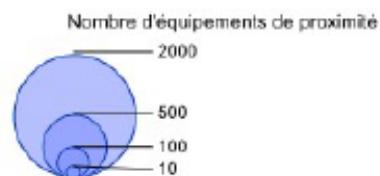
Départements



Communes

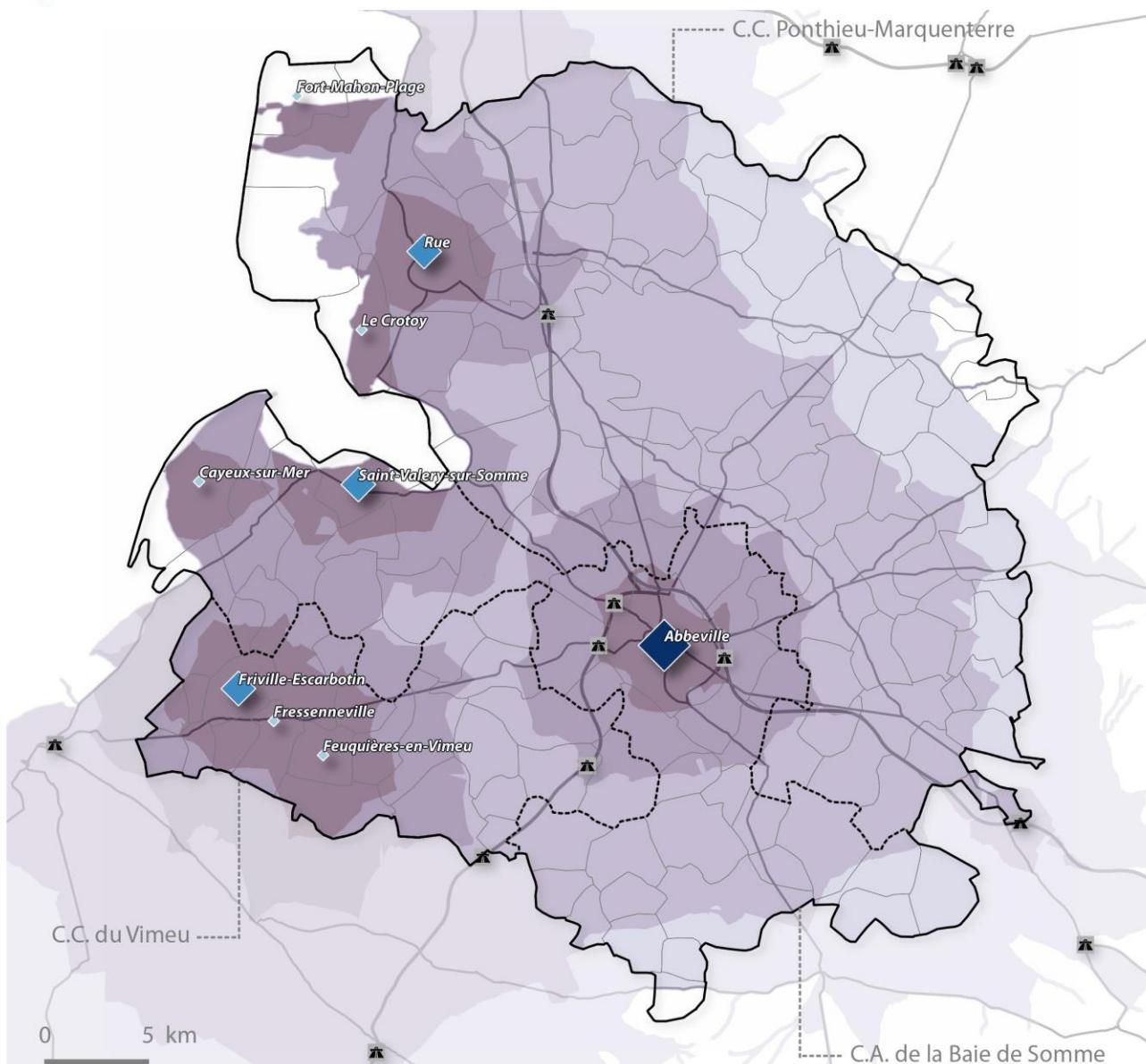


Pôle de proximité



Accessibilité aux pôles principaux d'équipements du territoire

SCoT de la Baie de Somme 3 Vallées



- Limites du SCoT
- Limites d'EPCI
- Limites de communes
- Réseau routier principal
- Entrée / sortie d'autoroute

Types de pôles d'équipements

- Pôle majeur
- Pôle secondaire
- Pôle relais

Isochrones autour des pôles

- 5 mn en voiture
- 10 mn en voiture
- 20 mn en voiture
- 30 mn en voiture

Réalisation : CITADIA - Décembre 2016
Sources : INSEE BPE 2020

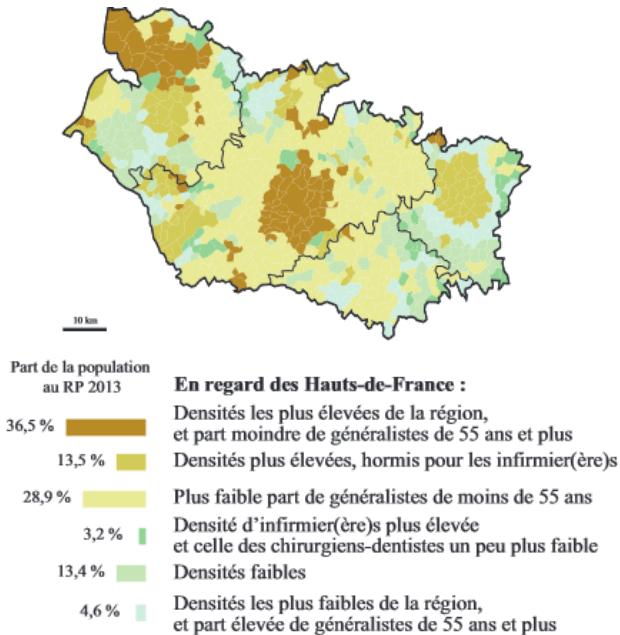
CITADIA
CONSEIL

Focus

Focus santé

Typologie de professionnels libéraux

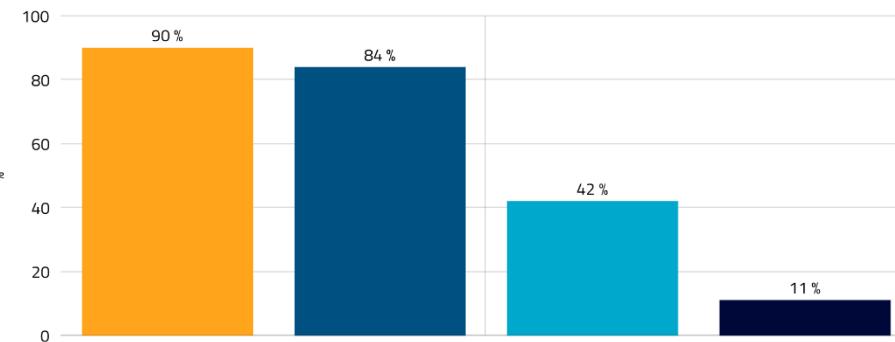
Source : Conseil territorial de santé de la Somme



- Un territoire **inégalement doté** en matière de santé
- Une offre sanitaire qui **ne répond que partiellement** aux besoins actuels et futurs

Focus aménagement numérique

3Mb et plus 8Mb et plus 30Mb et plus 100Mb et plus



Nombre de locaux éligibles par débit internet (toutes technologiques)
Source : Agence du numérique

- **90% des locaux éligibles à un débit internet**
- Déploiement du SDTAN : ambition **100% FTTH à horizon 2026**

Principaux enjeux

Opportunités :

- Des ambitions en matière de mobilités durables pour garantir une **bonne accessibilité aux pôles** à l'exemple du réseau TAD
- Une volonté de **redynamiser les centre-bourgs**
- Accompagner le développement de l'offre qui est en **cours de diversification**
- Un intérêt politique pour la **réhabilitation des ERP**
- Le **tissu associatif local** existant et le déploiement de tiers lieux : des potentiels à mobiliser
- Accompagner la révision du **SDTAN**

Menaces :

- **Risque de fermeture de certains commerces**, équipements et services par manque d'accessibilité
- Le développement périphérique de grandes surfaces susceptible d'affecter **l'offre en centre-bourg**
- **La désertification médicale** : un phénomène à endiguer
- Une **fracture au nord-est** du territoire qui risque de s'accentuer
- Un **vieillissement de la population** de plus en plus fort qui pose la question de l'offre auprès des plus jeunes



Etat initial de l'environnement

Etat initial de l'environnement EVEN



1. Paysage et patrimoine

- >> Ajout d'une partie sur les documents cadres et de référence : SRADDET Hauts-de-France, Atlas des Paysages de la Somme, la Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime, chartes paysagères communales...
- >> Mise à jour de la sous-partie sur la maîtrise de l'impact publicitaire : caducité du RLP d'Abbeville (13 juillet 2022), RLPI de la CABS en cours, nouvelles réglementations liées à la loi Climat & Résilience (2021)
- >> Reprise de la partie patrimoine bâti : Partie davantage développée, mise à jour des chiffres liés aux différents périmètres, mise à jour concernant le label Pays d'Art et d'Histoire, ...
- >> Ajout et modifications des enjeux (prise en compte de la note de l' Etat)

Principaux enjeux

Opportunités :

- **Préserver et mettre en valeur la diversité et la richesse des paysages** : patrimoine naturel (forêt de Crécy, dunes littorales, marais, tourbières, ...), milieux agricoles, patrimoine bâti et architecture traditionnelle, ...
- **Reconquérir les paysages identifiés comme tels dans la charte du PNR** : Vimeu industriel, plateau de Ponthieu, Abbevillois, ...
- **Améliorer la lecture paysagère des éléments marqueurs du territoire** : infrastructures du territoire pour mise en valeur des paysages, impact de la publicité extérieure, qualité paysagère des entrées de ville, ...

Menaces :

- **Maîtriser les nouveaux développements urbains** : préserver les coupures vertes, intégrer les nouvelles constructions dont zones d'activités, conciliation des dispositifs de production d'énergies renouvelables, des développements touristiques, des activités d'extraction avec la préservation des paysages, ...

Etat initial de l'environnement EVEN



2. Trame Verte et Bleue

- >> Ajout d'une partie sur les documents cadres et de référence : SRADDET Hauts-de-France y compris la Stratégie Nationale de Biodiversité et la TVB, Charte du PNR Baie de Somme Picardie Maritime...
- >> Refonte et développement de la partie sur les **périmètres d'inventaire** (ZNIEFF Type 1 et 2, sites RAMSAR, ENR, ZICO, Inventaire national du patrimoine géologique) **et de protection** (Réseau Natura 2000, APB, PNR, Parc national marin, Réserves Naturelles Nationale et Régionale)...
- >> Développement de la partie sur la **biodiversité remarquable et de ses menaces** (activités humaines, changement climatique, espèces envahissantes...) (Source: Etat des lieux de la biodiversité des Hauts-de-France)
- >> Enrichissement de l'**analyse par sous-trame** (forestière et bocagère, coteaux calcaires-larris, littorale, aquatique-humide, nature en ville) : analyse des zones de ruptures/pressions et enjeux par sous trame...
- >> **Enjeux complétés** (prise en compte de la note de l'Etat)

Principaux enjeux

Opportunités :

- **Préserver et renforcer les espaces constitutifs de la Trame Verte et Bleue, dans leur richesse et leur diversité** : milieux dunaires, forestiers, aquatiques, humides, coteaux calcaires, espaces agricoles, nature en ville, ... :
- **Valoriser les espaces de la Trame Verte et Bleue en lien avec leurs bénéfices multifonctionnels** (santé, paysage, énergie, prévention des risques,...)

Menaces :

- **Limiter la fragmentation du maillage de la Trame Verte et Bleue en recherchant une perméabilité maximum des espaces bloquants** (urbanisation, infrastructures de transport,...)
- **Porter une attention particulière à la protection des espèces rares et menacées sur le territoire** mais également sur la biodiversité ordinaire : impact des activités humaines, vis-à-vis du dérèglement climatique, espèces envahissantes,

...

Etat initial de l'environnement EVEN

3. Ressource en eau

- >> **Reprise des documents cadres** : Présentation de la Directive Cadre sur l'eau, loi sur l'eau (demande de l'Etat), SDAGE Artois Picardie et Seine Normandie 3ème cycle 2022-2027 + cartographie des périmètres
- >> Mise à jour avec les **données concernant les masses d'eau superficielles et souterraines avec l'état des lieux (2019)** des SDAGE Artois Picardie et Seine Normandie 2022-2023 (3ème cycle)
- >> **Ajout d'une partie sur les zones humides** + cartographie des zones humides au titre du SDAGE (demande de l'Etat)
- >> Partie sur les **zones de conchyliculture mise à jour** (prise en compte de la note de l'Etat)
- >> Mise à jour des compétences pour la gestion en eau potable (source BNPE 2020) et l'assainissement collectif
- >> Mise à jour **des captages** (source: BNPE 2020) **dont prioritaires** au titre du SDAGE
- >> Mise à jour des données sur les **stations d'épuration** (Portail de l'assainissement : 2021) : capacité nominale, capacité résiduelle et conformité
- >> Ajout d'une partie sur la **vulnérabilité de la ressource en eau vis-à-vis du dérèglement climatique** (source: PCAET de BS3V)
- >> **Modification des enjeux en conséquence** + ajout d'enjeux figurant dans la note de l'Etat

Principaux enjeux

Opportunités :

- Intégrer l'enjeu prioritaire de la **reconquête de la qualité écologique et chimique des cours d'eau et des masses d'eau souterraines**, comme une composante essentielle des choix d'urbanisme
- **Optimiser la gestion de la ressource en eau dans le contexte de changement des compétences territoriales** (ressource en eau / eau potable / assainissement, ...), **en lien avec la planification** (zonages d'assainissement) et en **prenant en compte les pics estivaux, notamment au niveau des milieux littoraux sensibles**
- Poursuivre les contrôles et l'assistance pour **l'amélioration de l'assainissement individuel** présent en territoire rural pour améliorer la performance de la gestion des eaux usées

Menaces :

- Privilégier un **développement équilibré** et conduire une réflexion stratégique sur la **sécurisation de l'eau potable** qui garantit l'adéquation quantitative entre besoins de prélèvements
- Privilégier un **développement équilibré** et conduire une **réflexion stratégique sur les capacités épuratoires du territoire**
- Prendre en compte, dans la planification et l'aménagement, **la gestion des eaux pluviales**
- **Limiter autant que possible l'ouverture à l'urbanisation en zones humides**
- Concilier le maintien et le développement des activités (tourisme, conchyliculture, élevage) tout en limitant leur impact environnemental sur les eaux littorales
- Anticiper les **effets du dérèglement climatique dans la gestion de l'eau** et identifier les ressources en eau stratégiques à préserver pour une exploitation future (forêt de Crécy).

Etat initial de l'environnement EVEN

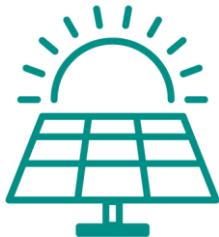
4. Gestion des déchets et carrières

>> Intégration des derniers Rapports annuels gestion des déchets de la CA Baie de Somme et CC du Vimeu

>> Partie en cours de finalisation suite à l'envoi du rapport annuel des déchets de la CC du Ponthieu-Marquenterre

>> En attente d'éléments concernant le Schéma Régional des Carrières (SRC) concernant les enjeux liés aux sous-sols

Etat initial de l'environnement EVEN



3. Transition énergétique

- >> Compléments vis-à-vis de la partie sur le contexte réglementaire : Stratégie Nationale Bas Carbone, Programmation Pluriannuelle de l'Energie, loi Energie-Climat (2019), loi Climat & Résilience (2021), SRADDET...
- >> Reprise du diagnostic du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de BS3V: diagnostic énergétique, diagnostic carbone, énergies renouvelables et potentiel de développement, qualité de l'air...
- >> Modification des **enjeux** en conséquence

Principaux enjeux

Opportunités :

- Réduire **les consommations énergétiques**, particulièrement au sein des postes les plus consommateurs : **mobilité et résidentiel**
- Réduire la **facture énergétique individuelle** qui pèse sur les ménages
- **Augmenter le stockage carbone** dans les sols
- **Poursuivre le développement de la production d'un mix d'énergies renouvelables** en précisant le potentiel selon le type d'énergie et en identifiant les actions à mettre en place pour lever les freins au développement des énergies encore peu présentes (méthanisation, géothermie, ...)

Menaces :

- **Faire baisser les émissions de GES** notamment liées aux mobilités (énergétiques) et à l'agriculture (non énergétiques)
- Mettre en œuvre les **moyens pour l'adaptation du territoire au dérèglement climatique**

Etat initial de l'environnement EVEN



4. Risques naturels, technologiques et nuisances

>> **Mise à jour de la présentation des documents cadres:** PGRI et SDAGE et 3ème cycle, SRADDET, Plan Régional Santé 2018 2028

>> **Mise à jour/ Développement du risque inondation:** arrêtés de catastrophe naturelle, compléments sur les différents PPRn, intégration de l'étude d'opportunité de la création d'un PPRi de l'Authie, mise à jour avec les nouvelles données nationales des remontées de nappes ...

>> **Mise à jour/ Développement du risque mouvement de terrain:** mise à jour des données retrait-gonflement des argiles, loi ELAN...

>> **Reprise du diagnostic PCAET** pour la partie sur la vulnérabilité face aux risques naturels et qualité de l'air

>> **Mise à jour des chiffres risques technologiques/pollutions :** ICPE/SEVESO/BASIAS/BASOL

Principaux enjeux

Opportunités :

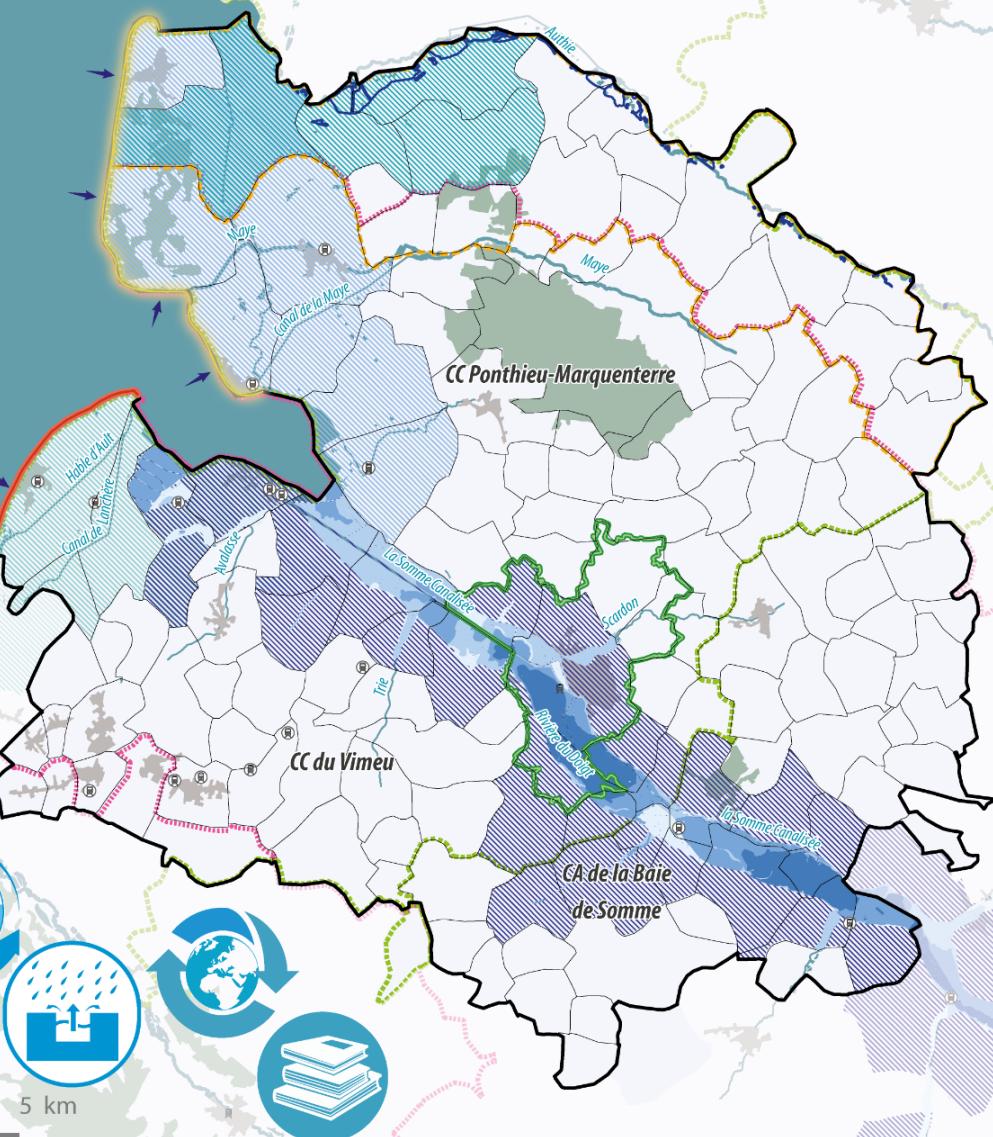
- Profiter du PAPI BSA pour favoriser une dynamique solidaire et partagée en adéquation avec la vulnérabilité du littoral et rétro littoral
- Définir des stratégies d'aménagement résilientes face aux risques de mouvements de terrain (érosion des sols et retraits-gonflements des argiles)
- Donner l'opportunité de requalifier les sites et sols pollués dans le cadre des reconversions de friches, renouvellements urbains, ...
- Prendre en compte les nuisances sonores (choix d'aménagement, conception des bâtiments) pour un cadre de vie apaisé (air, sols, bruits) dans un contexte d'évolution des réglementations (principe de précaution pour la santé humaine).
- Améliorer la qualité de l'air et préserver les populations les plus sensibles : modes de déplacements, mixité urbaine, pratiques agricoles alternatives, choix dans les opérations...

Menaces :

- Prendre en compte les objectifs définis par la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation à l'échelle du bassin versant de la Somme
- Limiter l'exposition des habitants aux inondations par crue et remontées de nappes, notamment le long de la vallée de Somme et de la vallée de l'Authie
- Continuer la protection du littoral face aux risques d'érosion côtière
- Anticiper les menaces du changement climatique sur l'amplification des évènements extrêmes
- Prendre en compte les enjeux liés aux risques des ICPE dont SEVESO
- Limiter l'exposition des habitants aux risques de transport de matières dangereuses aux abords des infrastructures (gaz naturel, voies ferrées, axes routiers et ferroviaires)

Un territoire fragile face aux risques d'inondations

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Mars 2022



Des risques d'inondations de différents types

Inondation par crue de cours d'eau

- Alea fort
- Alea moyen
- Alea faible
- Alea très faible

Inondation par submersion marine

Inondation par ruissellement

Des risques d'inondations par débordement de nappes et de cours d'eau amplifiés

Des risques d'érosion et de submersion marine accentués

- Côte dunaire
- Cordon dunaire
- Côte de galets
- Erosion

Un risque inondation encadré

Atlas des Zones inondables de la Vallée de l'Authie

Plusieurs PPRN

- PPRN du canton de Rue -Basse vallée de l'Authie
- PPRN de la Vallée de la Somme et de ses affluents
- PPRN des Bas-Champs du Sud de la Baie de Somme
- PPRN du Marquenterre - Baie de Somme

Des actions enclenchées pour limiter les risques

SLGRi Bassin de la Somme

TRI d'Abbeville

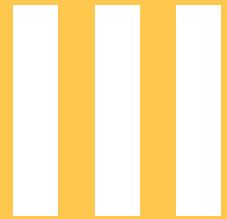
Programmes d'actions de prévention des inondations

PAPI Somme 2

PAPI Bresle Somme Authie

Le PPRi de l'Authie en création

even CONSEIL



Scénarios

Comment construire ces scénarios ?

Des variables et des invariants, plusieurs thématiques à imbriquer :

- Mobilités et services à la population
- Économie
- Transition écologique
- Ressources et énergies
- Artificialisation des sols : loi Climat & Résilience
- Qualité de vie, santé, cohésion sociale, risques



Des hypothèses qui impliquent des prises de décision

Une temporalité à 20 ans : un horizon à 2040

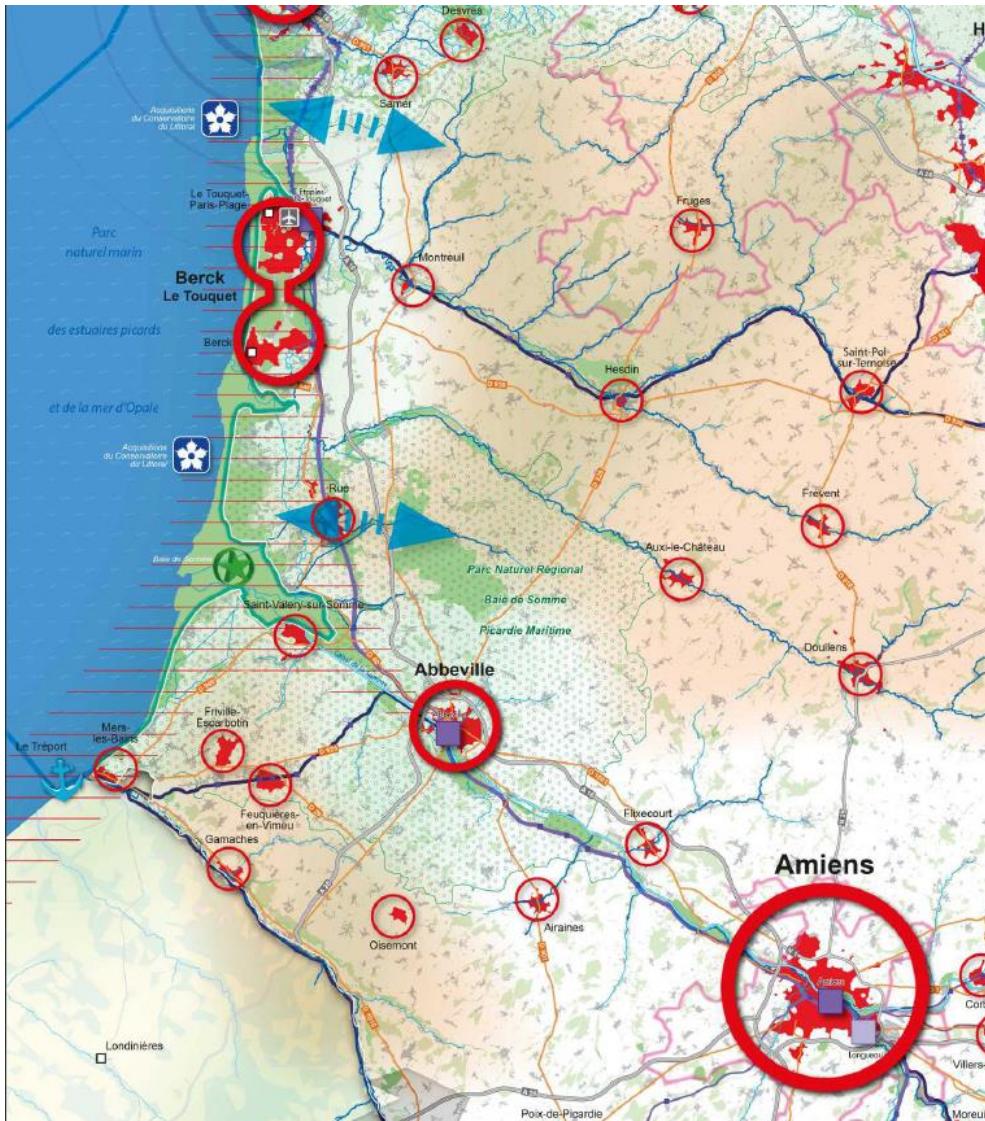


Conséquences de ces scénarios d'évolution en termes de démographie, d'emploi, de déplacement,
d'émission de gaz à effet de serre, de conséquences sur la biodiversité = le rôle crucial de l'évaluation
environnementale



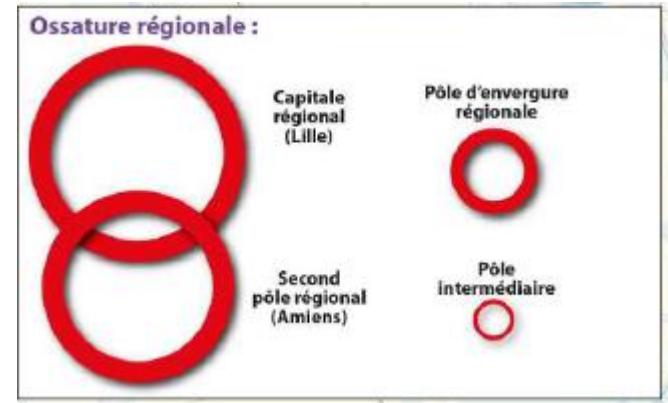
Projet d'Aménagement Stratégique

CE QUE DIT LE SRADDET



Le SRADDET en vigueur :

Abbeville comme pôle d'envergure régionale, à proximité d'Amiens, et, polarisé autour de la vallée de la SOMME.



Variables MOBILITÉS

- Disparition des énergies fossiles et hausse du coût du carburant ;
- Suppression des moteurs thermiques à horizon 2035 ;
- Développement des véhicules électriques et accompagnement par le territoire : couverture du territoire par des bornes de recharge électrique, production d'EnR ;
- Un potentiel important de développement des modes doux à l'échelle communale
 - Projets CCPM : développements mobilité douce, développement intermodalité (Noyelles-sur-mer)... portage de projets à échelle plus macro
 - Projets CABS : déploiement de plans vélo communaux (ex : Cayeux sur Mer), volonté CRTE de promouvoir mobilités durables (actives/développement TC/véhicules propres)
 - Projets CCV : Volonté de développer la mobilité douce en créant des pistes cyclables et piétonnes, favoriser les transports en commun en créant des aires de covoiturage, une plateforme mobilité, etc. / Création pôle mobilité/garage, volonté développer TAD, développement de pôles de mobilité autour de la ligne Abbeville-Le Tréport, réduire les mobilités sources de GES
- ↗ Un parc à vélo sécurisé dans les villes les plus fréquentées

Variables ECONOMIE

- Regain d'attractivité pour les territoires ruraux, consécutif à la crise du COVID ;
- Augmentation de la couverture numérique du territoire ;
→ CCPM : déploiement fibre SDATAN vers une couverture totale en 2024
- Commerce & artisanat et tourisme :
 - ↘ Développement du commerce périphérique et fragilisation des « petits » commerces de centralité, fermetures, accroissement des cellules commerciales vacantes ;
 - ↘ Forte concentration de l'offre commerciale, apparition de foncier vacant ;
 - Projets CCPM : volonté de définir les filières éco à valoriser
 - Projets CABS : Pays d'art et d'histoire – Ponthieu Baie de Somme (projet PNR), création centre de formation CMA à Abbeville
 - Projets CCV : valorisation de la vallée de la Trie via un chemin pédestre et cyclable au fil de la Trie, favorisant à terme la connexion des vallées de Somme et de la Bresle (tourisme) / préservation tissu industriel (territoires d'industrie)
 - Mise en œuvre du programmation Petites Villes de demain ;
 - ↗ Baisse de régime des grandes surfaces, essor des circuits-courts, regain d'attractivité pour les « petits » commerces de centralité ;
 - ↗ Recalibrage des zones d'activités en faveur d'autres occupations du sol : agriculture, zone naturelle, activités mixtes ;

Variables RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

- Augmentation des besoins en énergie, besoins en développement des EnR pour diversifier le mix énergétique ;
- Développement des projets d'énergies renouvelables
 - ↘ Actions non coordonnées, éparpillement, impact sur les paysages ;
 - ↗ Actions coordonnées.
- Application et déclinaison de la nouvelle PAC 2023 ;
 - ↘ Expansion de l'agriculture intensive.
 - Projets CABS : volonté CRTE d'orienter l'agriculture vers la transition écologique et de la diversifier
 - Projet CCPM : projet de favoriser l'implantation d'activités favorisant les richesses locales, soutenir le PAT mis en œuvre par le PNR (élaboration en 2022)
 - Projets CCV : Valorisation des circuits courts, préservation de l'élevage et du maintien des prairies, valorisation agriculture bas carbone
 - ↗ Développement des conversions en bio et des circuits de proximité ;
 - ↗ Diversification de l'agriculture (production d'énergie, commerce, tourisme) ;
- Un grignotage des terres agricoles limité par la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » ;
- Episodes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses) et perte de production et de ressources pour les agriculteurs.

Variables QUALITÉ DE VIE, SANTÉ, RISQUES

- Services publics en milieu rural :
 - Maintien, voire développement, maillage dans les polarités du territoire.
 - ↗ Retrait accentué des services publics, recours à des alternatives issues de la société civile ;

Accélération des épisodes climatiques extrêmes et accentuation des risques naturels (inondations, sécheresses) ;

- Vieillissement de la population, besoins en accompagnement et hébergement importants ;
- Politiques de la santé :
 - ↘ Désertification médicale accentuée ;
 - ↘ Eloignement des services de santé et recentrage vers les métropoles régionales ;
 - ↗ Investissements en faveur d'un meilleur maillage des services de santé, conséquence d'une prise de conscience consécutive à la crise du COVID.

Invariant : Zéro Artificialisation Nette

Objectif national :

- Absence de toute artificialisation nette des sols d'ici 2050

Comment l'atteindre ?

- Une trajectoire permettant d'aboutir au ZAN d'ici 2050 ;
- Objectifs de réduction d'artificialisation nette des sols par tranche de 10 années :

2021/2031

Ne pas dépasser la moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers observée entre 2011 et 2021 (création ou extension d'espaces urbanisés).

2031/2041

Baisse du rythme de l'artificialisation

2041/2050

Baisse du rythme de l'artificialisation jusqu'au ZAN

A DECLINER A L'ECHELON REGIONAL DANS LE SRADDET

PUIS A L'ECHELON INFÉRIEUR (DANS LES SCoT, PLU et PLUi, CARTES COMMUNALES)

Objectifs appliqués de manière différenciée et territorialisée dans les conditions fixées par la loi.

ZAN : hypothèses de mise en œuvre

2021-2031

- Non prise en compte de la loi : gel des permis de construire dans les zones AU en 2026 ;
- Baisse de la consommation foncière d'au moins 50% en extension des bourgs et villages par rapport à la consommation d'espaces observée sur la dernière décennie (2011-2021) puis tendre vers 75% d'ici 2050 ;

↗ Réinvestissement progressif des « dents creuses »

- Initiatives par la collectivité en faveur d'une mise en place de projets de renouvellements urbain et de réinvestissement des centres de villages et de bourgs (études, mise en place des dispositifs réglementaires pour se réapproprier le foncier soumis à de la rétention).

2030-2050

- Urbanisation nouvelle uniquement dans les « dents creuses » ou en densification ;
- Tarissement des ressources foncières en terrains à bâtir autour des bourgs et villages ;

↘ Hausse des coûts du foncier et de l'immobilier ;

→ CCV : projets habitat : lutte contre l'étalement (valorisation des friches, formes urbaines denses)

→ CCPM : une action en lien étroit avec les communes dont la première étape est d'améliorer la connaissance des potentialités foncières / bâti mentaires

→ CABS : une des ambitions du CRTE : la maîtrise de la consommation foncière ; convention ANRU quartier Soleil Levant Bouleaux Platanes à Abbeville (approbation 2017) – projet de renouvellement urbain

↗ Regain d'attractivité dans les centres.

- Mise en œuvre de projets de renouvellement initiés par la collectivité ;

↗ Reprise des friches ;

↗ Réhabilitation des logements et locaux vacants ;

↗ « Désartificialisation » de quelques espaces bitumés, renaturation, et mise en valeur environnementale et paysagère, limitation des risques liés aux inondations.

ZAN : hypothèses de mise en œuvre

- Services publics en milieu rural :
 - ↳ Retrait accentué des services publics, recours à des alternatives issues de la société civile ;
 - ↗ Maintien, voire développement, maillage dans les polarités du territoire.
- Accélération des épisodes climatiques extrêmes et accentuation des risques naturels ;
- Vieillissement de la population, besoins en accompagnement et hébergement importants ;
- Politiques de la santé :
 - ↳ Désertification médicale accentuée ;
 - ↳ Eloignement des services de santé et recentrage vers les métropoles régionales ;
 - ↗ Investissements en faveur d'un meilleur maillage des services de santé, conséquence d'une prise de conscience consécutive à la crise du COVID.

Scénarios

	FIL DE L'EAU	FAIRE MIEUX AVEC MOINS	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE
	<ul style="list-style-type: none"> Disparition des énergies fossiles et hausse du coût du carburant : accroissement de la pauvreté et de l'isolement des populations. Suppression des moteurs thermiques à horizon 2035 mais peu de bornes de recharges à disposition sur le territoire. Infrastructures de transports (routes, pistes cyclables) peu développées qui se dégradent : augmentation des accidents de la route et enclavement progressif des communes les plus isolées. Augmentation du trafic de transit des poids lourds conduisant à saturer certains axes (pollutions de l'air, nuisances sonores...). 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de la vélo-route et promotion du service de location de vélos électriques à destination des touristes. Développement des véhicules électriques et accompagnement par le territoire : couverture du territoire par des bornes de recharge électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement des véhicules électriques et accompagnement par le territoire : production d'EnR, couverture du territoire par des bornes de recharge électrique. Modernisation des infrastructures de transport tous modes afin de désenclaver les communales rurales isolées. Report modal de la route sur des modes de transports plus durables comme le rail, améliorer le réseau routier en matière de transport de marchandises (axes de contournement, réduction des vitesses dans les villages et bourgs). Mise en œuvre d'une politique plus globale en faveur du vélo : service de location de vélos électriques étendu à l'ensemble des habitants, développement de pistes cyclables en complémentarité de la vélo-route, stationnement sécurisé, signalétique etc.
	<ul style="list-style-type: none"> Croissance importante des emplois liés à l'attractivité touristique : mise à disposition de nouveaux terrains à bâtir mais faibles retombées en termes d'attractivité résidentielle du territoire et accentuation du phénomène de vacance, logements indignes, précarité et vulnérabilité énergétiques dans les centres et villages. Renouvellement du label grand site : projet de protection, de gestion et de mise en valeur à horizon 2023. Augmentation de la couverture numérique du territoire. Développement du commerce périphérique et fragilisation des « petits » commerces de centralité, fermetures, accroissement des cellules commerciales vacantes. Départ important des jeunes du territoire vers des pôles d'enseignements voisins. 	<ul style="list-style-type: none"> Regain d'attractivité pour les territoires ruraux : réhabilitation partielle du bâti vacant ou indigne mais forte rétention foncière. Appui sur le programme Action Cœur de Ville (Abbeville OPAH-RU 2026) et Petites Villes de Demain (Crécy-en-Ponthieu, Friville, Cayeux-sur-Mer, Saint-Valery) Augmentation de la couverture numérique du territoire : développement du télétravail pour certains actifs travaillant dans les pôles urbains extérieurs. Diversification de l'économie (déploiement de l'économie circulaire). Recalibrage des zones d'activités en faveur d'autres occupations du sol : agriculture, zone naturelle, activités mixtes... Baisse de régime des grandes surfaces, développement des circuits-courts, regain d'attractivité pour les « petits » commerces de centralité. Proposition d'offres de formations adaptées en lien avec les besoins des filières locales afin de permettre le maintien d'une main d'œuvre qualifiée. 	<ul style="list-style-type: none"> Regain d'attractivité pour les territoires ruraux, consécutif à la crise du COVID : projets d'énergies renouvelables territoriaux et participatifs ou citoyens, projets de développement économique équilibré et notamment par le tourisme et les services de proximité, etc. Augmentation de la couverture numérique du territoire : développement du télétravail et maillage du territoire de tiers-lieux (espaces de coworking, microworking...). Hausse de l'attractivité des zones d'activités : reconquête des friches, densification et diversification des activités. Mise en réseau des sites touristiques : développement et réhabilitation des sites d'accueil et de grands projets structurants en lien avec le tourisme d'itinérance et de nature. Baisse de régime des grandes surfaces, développement des circuits-courts, regain d'attractivité pour les « petits » commerces de centralité. Renforcement du maillage en service et de leur mutualisation dans les polarités plus rurales. Maintien et attraction d'une main d'œuvre qualifiée et répondant aux besoins des filières locales et renforcement des liens entre l'enseignement et le monde économique.

	FIL DE L'EAU	FAIRE MIEUX AVEC MOINS	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE
	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion de l'agriculture intensive. • Développement des projets d'ENR non coordonnés. • Grignotage des terres agricoles limité par le Zéro Artificialisation Nette. • Actions ponctuelles pour la rénovation énergétique du bâti dans le secteur résidentiel et tertiaire. • Episodes climatiques extrêmes et perte de production et de ressources pour les agriculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des conversions en bio et des circuits de proximité, diversification de l'agriculture (production d'énergie, commerce, tourisme). • Développement coordonné de la production d'EnR : projets éoliens localisés, généralisation du photovoltaïque sur les toits des bâtiments d'activités. • Grignotage des terres agricoles totalement stoppé. • Développement raisonnable et coordonné des projets de tourisme vert au sein de l'espace agricole : qualité des activités et hébergements proposés, labellisation. • Actions coordonnées pour la rénovation énergétique du bâti dans le secteur résidentiel et tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. • Episodes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses) : désimperméabilisation de certains espaces. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des conversions en bio et des circuits de proximité, diversification de l'agriculture (production d'énergie, commerce, tourisme). • Développement des reciprocités et des complémentarités entre les territoires avec la mise en place d'un Projet Alimentaires Territorial (PAT) permettant de fournir les cantines du territoire. • Reconquête des friches afin de permettre leur renaturation ou leur retour à l'agriculture. • Développement massif de la production d'EnR (photovoltaïque, éolien et méthanisation) dans le respect des spécificités paysagères du territoires permettant des retombées économiques importantes. • Un grignotage des terres agricoles limité par la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette ». • Rénovation de 100% du parc résidentiel en BBC d'ici 2050 tout en préservant le patrimoine bâti par le biais d'actions coordonnées. • Episodes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses) : non aggravation de l'imperméabilisation des sols.

	FIL DE L'EAU	FAIRE MIEUX AVEC MOINS	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE
	<ul style="list-style-type: none"> Non prise en compte de la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » ou intervention publique sur le renouvellement urbain cantonnée aux polarités du territoire (Abbeville,) : remise sur le marché de logements vacants, réhabilitations... Tarisissement des ressources foncières en terrains à bâtir autour des bourgs et villages mais également au sein des zones d'activités économiques. Hausse des coûts du foncier et de l'immobilier. Gel des permis de construire en zone AU à horizon 2026 si non prise en compte de la loi. 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelles constructions uniquement en densification des tissus actuellement urbanisés (dents creuses, renouvellement urbain, divisions parcellaires...). Intervention publique sur le renouvellement urbain cantonnée aux polarités du territoire : remise sur le marché de logements vacants, réhabilitations... Tarisissement des ressources foncières en terrains à bâtir autour des bourgs et villages mais également au sein des zones d'activités économiques. Hausse des coûts du foncier et de l'immobilier. « Désartificialisation » de quelques espaces bitumés, renaturation, et mise en valeur environnementale, paysagère et touristique, limitation des risques liés aux inondations et aux ruissellements. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de projets de renouvellements urbain et de réinvestissement des centres de villages et de bourgs (études, mise en place des dispositifs réglementaires pour se réapproprier le foncier soumis à de la rétention). Reprise des friches et réhabilitation des logements et locaux vacants à travers des opérations publiques (logements sociaux, hébergements personnes âgées, logements spécifiques, etc.). Amélioration de la connaissance du potentiel d'accueil des entreprises et adaptation de l'offre foncière et immobilière économique. Maîtrise des coûts fonciers et immobiliers autant pour le secteur résidentiel que pour les zones d'activités économiques. « Désartificialisation » de quelques espaces bitumés, renaturation, et mise en valeur environnementale, paysagère, et touristique. Atténuation et adaptation au changement climatique et aux risques liés aux inondations et aux ruissellements. (limitation de l'imperméabilisation du sol, lutte contre les îlots de chaleur, sobriété et efficacité énergétique, EnR dans les bâtiments., végétalisation...).

	FIL DE L'EAU	FAIRE MIEUX AVEC MOINS	UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE
	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillissement de la population, besoins en accompagnement et hébergement importants : offre pour les personnes âgées désorganisée. • Retrait accentué des services publics, recours à des alternatives issues de la société civile. • Désertification médicale et équipements de santé vacants : difficultés d'accès aux soins. • Dispersion de l'offre de proximité de services, d'équipements culturels et sportifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification du parc de logements afin de répondre aux différents parcours résidentiels des habitants (personnes âgées, jeunes ménages avec enfants...). • S'appuyer sur le programme Action Cœur de Ville (Abbeville OPAH-RU 2026) et Petites Villes de Demain (Crécy en Ponthieu, Friville, Cayeux-sur-Mer, Saint Valéry) • Développement de services publics numériques et de télémédecine. • Personnes âgées : développement de la solidarité intergénérationnelle et des services d'aide à domicile. • Égalité d'accès à tous à l'offre de proximité des équipements publics (culturels, sportifs, éducatifs...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification de l'offre de logements et innovations sur les nouvelles manières d'habiter (nouvelles formes urbaines, intensification, développement de la nature en ville, mixité des fonctions, ...) permettant de répondre aux besoins d'une population vieillissante et d'attirer de nouvelles populations (jeunes ménages, étudiants..). Qualité urbaine et architecturale des aménagements et constructions. • Personnes âgées : projets de renouvellement de l'habitat dans les centres anciens et coeurs de village en faveur de l'hébergement des personnes âgées dans les centralités, à proximité des commerces et services. • Investissements de l'Etat en faveur d'un meilleur maillage des services de santé, conséquence d'une prise de conscience consécutive à la crise du COVID. • Égalité d'accès à tous à l'offre de proximité des équipements publics (culturels, sportifs, éducatifs...). • Mutualisations et complémentarités entre activités et équipements.

IV

Consommation foncière

Méthodologie

Validation de la **méthodologie de la consommation foncière** par la DDTM80

→ **QUAND ?**

Evaluation de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles, et forestiers (NAF) 10 ans avant la promulgation de la loi Climat et Résilience en août 2021 : **de septembre 2011 à août 2021**

→ **COMMENT ?**

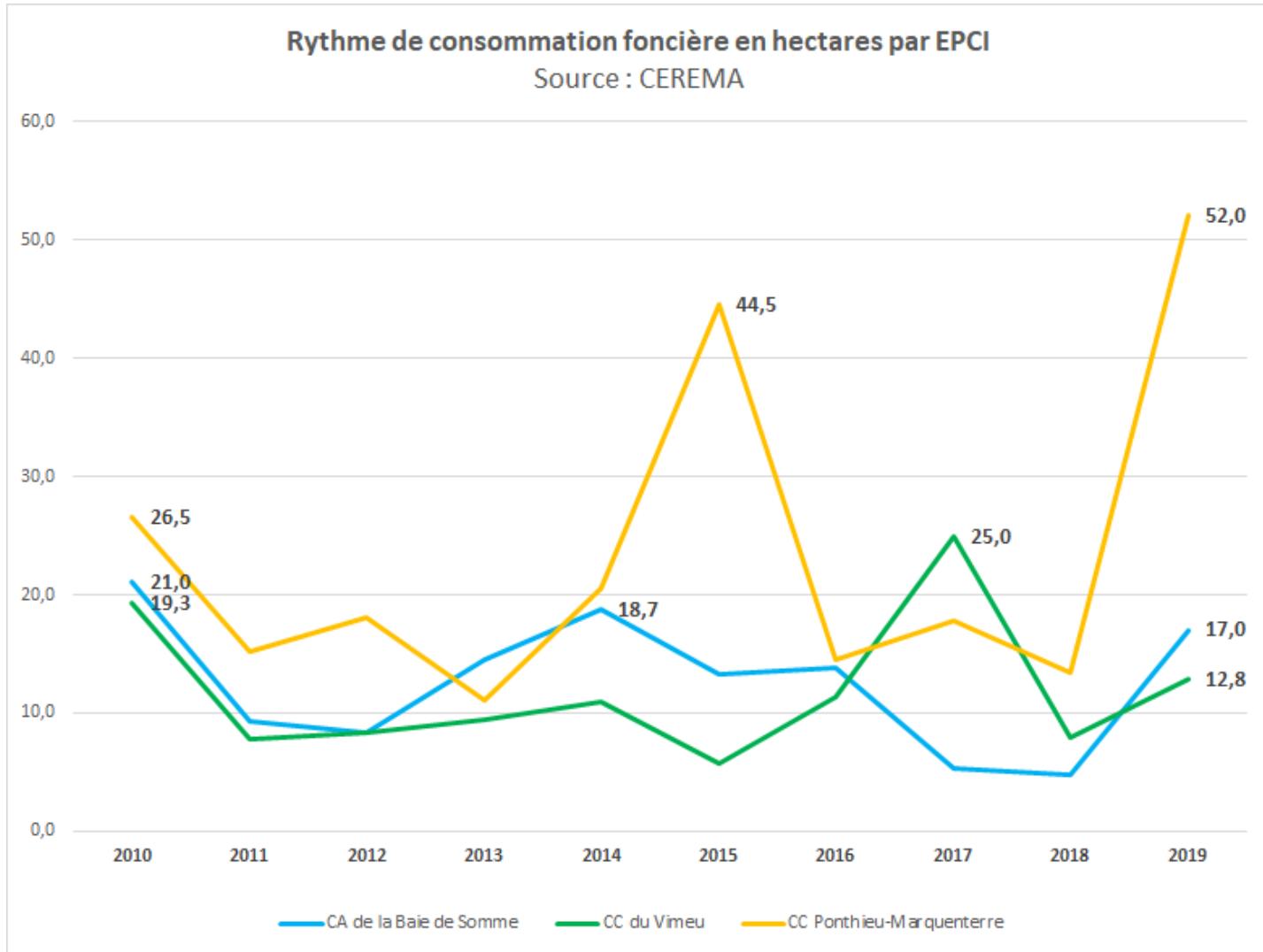
Utilisation des fichiers du **Portail de l'artificialisation** sur la période du 1er janvier 2011 au 1er janvier 2020 (qui correspond en réalité aux années **2010 à 2019 incluses**), soit 10 années

→ **ET APRES ?**

Une estimation pour l'année 2020 réalisée à partir des données SITADEL (permis de construire)

Premiers résultats

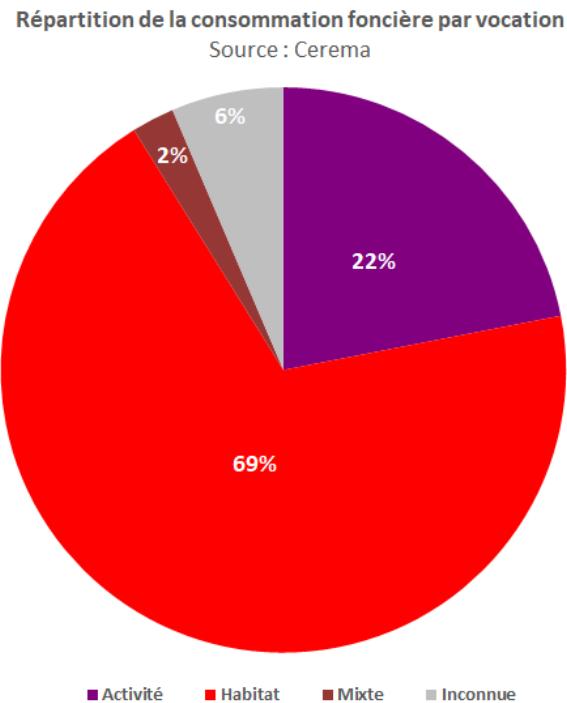
- 478 ha consommés entre 2010 et 2019



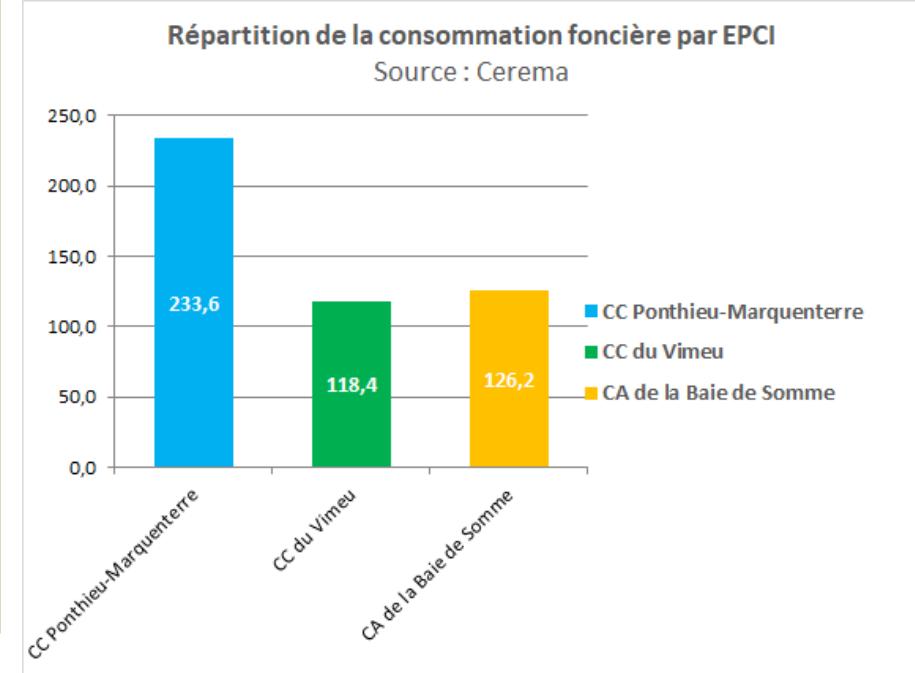
Destination des hectares consommés

- 478 ha consommés entre 2010 et 2019

Une grande majorité des hectares consommés pour des projets d'habitat



Des flux de consommation différenciés par EPCI

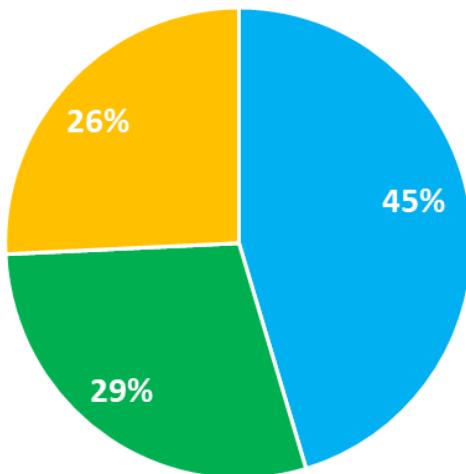


Destination des hectares consommés

Une grande partie de la consommation concentrée sur la CC Ponthieu-Marquenterre

Répartition de la consommation foncière par EPCI

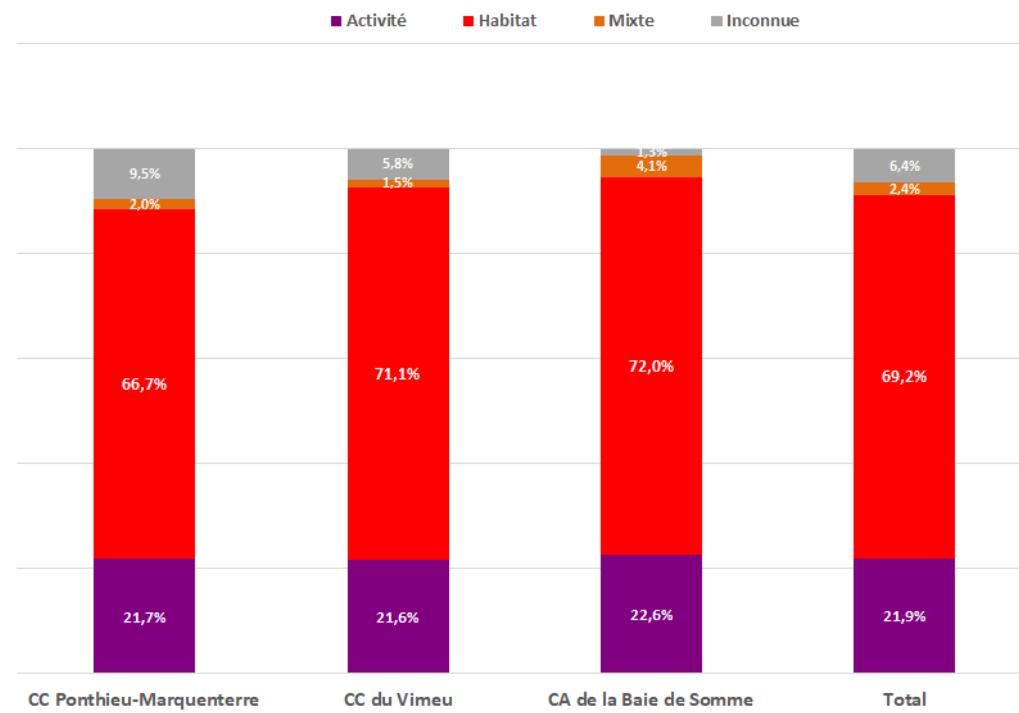
Source : Cerema



- CC Ponthieu-Marquenterre
- CC du Vimeu
- CA de la Baie de Somme

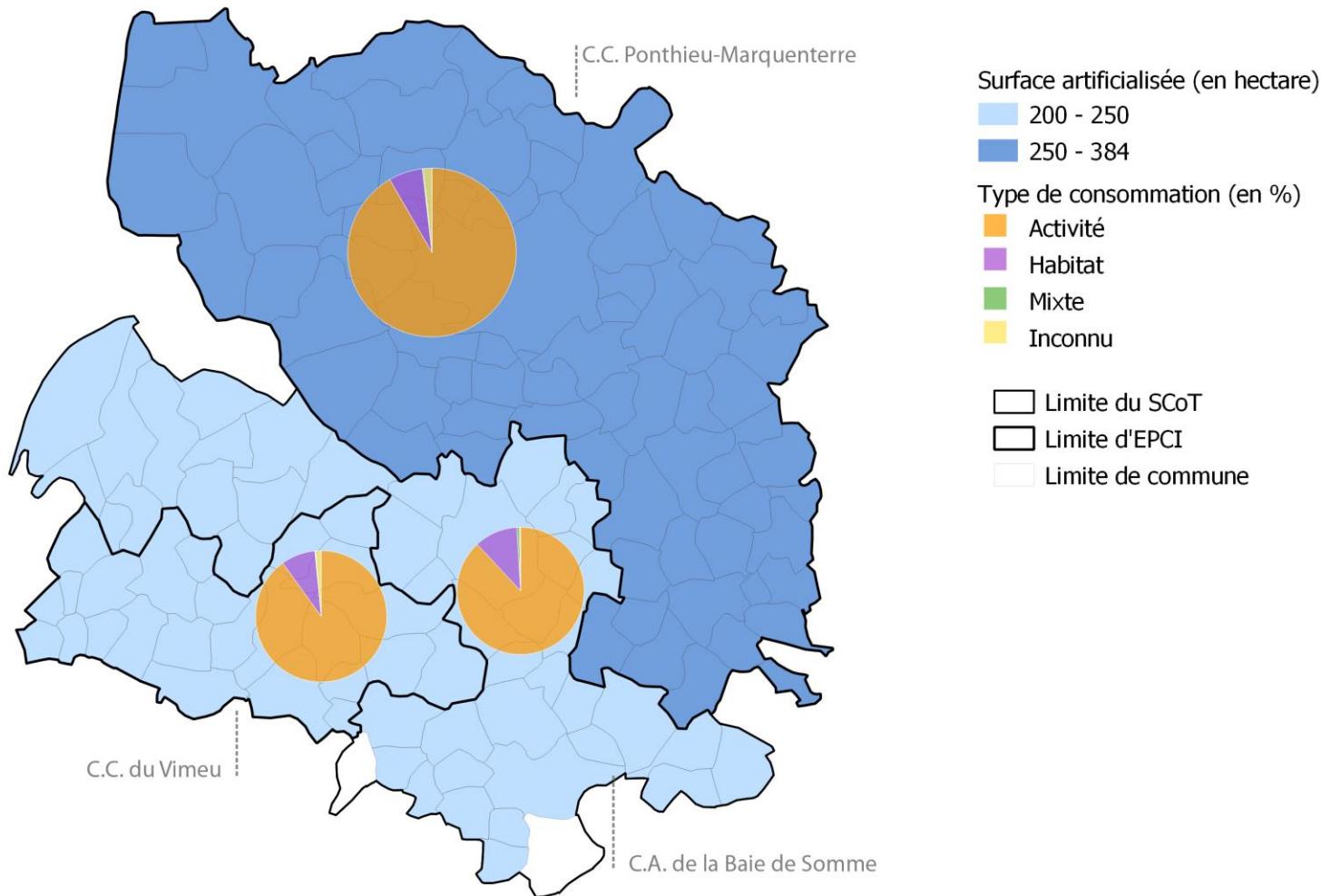
Une répartition similaire en fonction des EPCI

Répartition des vocations par EPCI



Consommation foncière entre 2010 et 2020

SCoT Baie de Somme 3 Vallées



Total des permis de construire en 2020 (surface en ha)

EPCI	Logement	Activité	Total
CA de la Baie de Somme	5,7	9,0	14,6
CC du Ponthieu-Marquenterre	9,8	20,2	30,0
CC du Vimeu	1,6	2,1	3,8

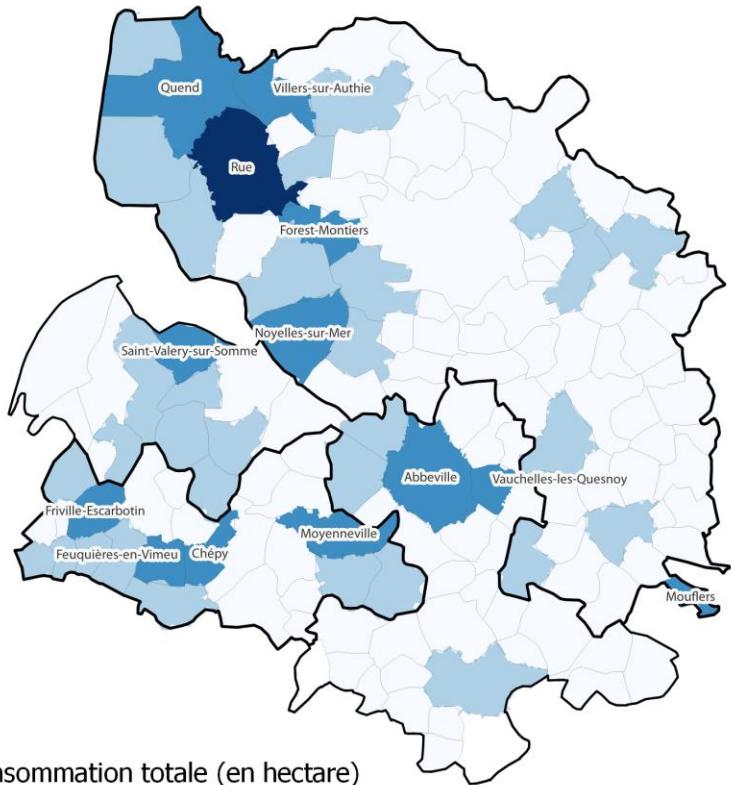
Réalisation : CITADIA - Mai 2022
 Sources : Admin Express 2020 - IGN BD TOPO 2020 - CEREMA 2011-2020 - SITADEL 2020

CITADIA Intelligence des territoires

Consommation d'espace entre 2010 et 2019

SCoT Baie de Somme 3 Vallées

Surface artificialisée

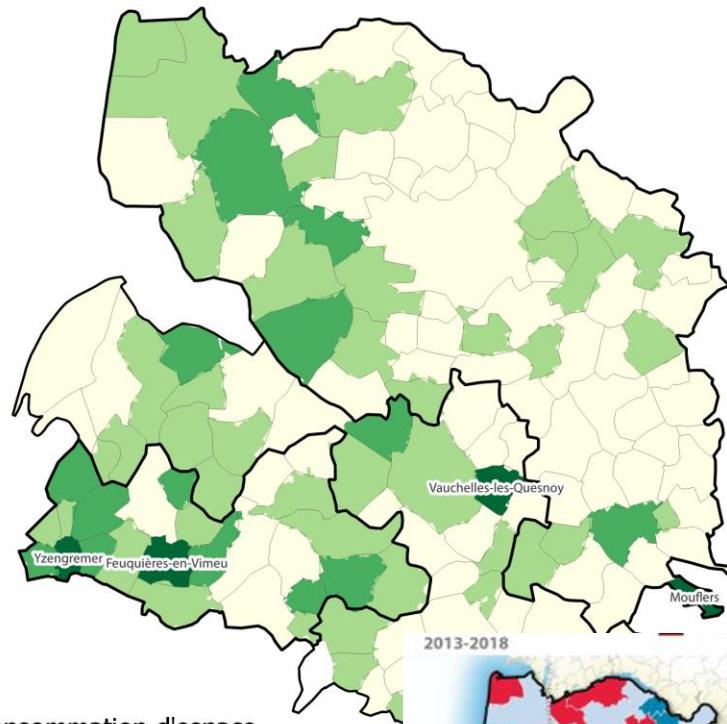


Consommation totale (en hectare)

- 0 - 4
- 4 - 10
- 10 - 20
- Plus de 20

0 5 10 km

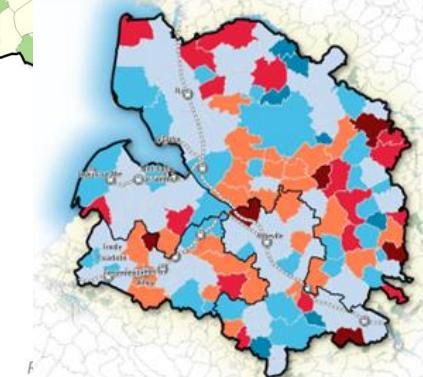
Surface artificialisée sur la superficie de la commune



Consommation d'espace selon la surface (en%)

- 0 - 0,3
- 0,3 - 0,8
- 0,8 - 2
- Plus de 2

Sources : Admin Express 2020 - IGN BD TOPO 2020 - CEREMA 2



V

Les prochaines étapes

Vous êtes ici

